

smarter medicine – un large soutien en faveur d'une prise en charge optimale des patients

Le volet suisse de la campagne internationale smarter medicine – Choosing Wisely Switzerland se donne pour objectif de garantir une prise en charge optimale plutôt que maximale des patients, selon l'adage «La qualité plutôt que la quantité». L'accent est mis sur la prévention des soins médicaux surabondants et inadaptés ainsi que sur la sensibilisation des patients.

Des voix se sont fait entendre il y a quelques années aux États-Unis, afin de mettre en garde contre les conséquences de l'excès de soins médicaux («overuse»). En 2011, des médecins ont lancé l'initiative *Choosing Wisely*. Cette initiative avait pour objectif de garantir des «décisions judicieuses», mais aussi d'encourager une franche discussion entre le corps médical, les patients et le public.

Les soins médicaux surabondants et inadaptés sont également un problème en Suisse, où la part des traitements superflus se situe entre 20 et 30%. C'est pourquoi les sociétés de discipline médicale et professionnelles et les associations défendant les intérêts des patients et des consommateurs ont joint leurs forces pour créer l'association de soutien *smarter medicine – Choosing Wisely Switzerland*. Ensemble, elles sensibilisent l'opinion publique à l'impact qu'une réduction des soins médicaux dans des cas spécifiques pourrait avoir en termes de qualité de vie pour les personnes concernées.

L'association de soutien poursuit les objectifs suivants:

- promouvoir l'établissement et la publication de nouvelles listes «Top 5» par les sociétés de discipline médicale;
- impliquer activement d'autres professions de santé (approche interprofessionnelle);
- sensibiliser les patients et les assurés à la problématique;
- lancer un débat public sur la qualité des soins (soins surabondants ou insuffisants);
- ancrer le thème de la qualité des soins dans la formation initiale et continue des médecins;
- faire en sorte que le monde politique et les autorités soutiennent la campagne.

Clé de voûte de la campagne *Choosing Wisely*, les listes «Top 5» contiennent cinq mesures médicales qui ne sont a

priori pas nécessaires. Autrement dit, médecins et patients devraient se demander conjointement s'il ne vaudrait pas mieux faire l'impasse sur un traitement figurant dans cette liste, parce que les risques qui y sont associés sont potentiellement supérieurs aux avantages offerts.

L'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) et la Société Suisse de médecine interne générale (SSMIG) luttent depuis de longues années déjà contre les soins médicaux surabondants et inadaptés. L'ASSM a intégré l'initiative *Choosing Wisely* dans sa feuille de route «Système de santé durable» en 2011. La SSMIG a également à cœur de promouvoir une prise en charge optimale des patients. Pionnière en Suisse, elle a été la première société de discipline médicale à publier, en 2014, une liste «Top 5» pour le domaine ambulatoire en Suisse, qui a été suivie deux ans plus tard par une autre pour le domaine stationnaire.

Entre-temps, l'association de soutien *smarter medicine* a conclu un grand nombre de nouveaux partenariats et publié plus d'une douzaine de listes «Top 5». Pour renforcer la portée de la campagne en Suisse, les sociétés de discipline médicale sont incitées à se joindre à l'initiative et à publier leur liste «Top 5». Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.smartermedicine.ch



Contact – Impressum

Association de soutien **smarter medicine – Choosing Wisely Switzerland**
c/o Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
Monbijoustrasse 43, Case postale
3001 Berne
Tél. 031 370 40 00
www.smartermedicine.ch
smartermedicine@sgaim.ch

L'association de soutien est composée des organisations suivantes



Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
www.ssmig.ch



Académie Suisse des Sciences médicales (ASSM)
www.assm.ch



Organisation Suisse des Patients (OSP)
www.spo.ch



Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé (FSAS)
www.svbg-fsas.ch



Association Suisse de physiothérapie
www.physioswiss.ch



Stiftung für Konsumentenschutz (SKS)
www.konsumentenschutz.ch



FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATEURS LE POUVOIR D'AGIR

Fédération Romande des Consommateurs (FRC)
www.frc.ch



Associazione Consumatrici e Consumatori della Svizzera Italiana (acsi)
www.acsi.ch

Informations
pour les médecins
Novembre 2021

Comment la smarter medicine peut-elle être appliquée en ophtalmologie?

Chères collègues, chers collègues

La vue est une chose infiniment précieuse. Afin de préserver son acuité visuelle, il est recommandé, après 40 ans, d'effectuer des contrôles réguliers chez un ophtalmologue, et ce même en l'absence de symptômes ou de troubles. Si vous présentez des facteurs de risque de maladies oculaires, il est conseillé de commencer plus tôt à effectuer des examens ophtalmologiques.

Tôt ou tard, presque tout le monde doit consulter un ophtalmologue. Le nombre d'examens et de traitements réalisés en Suisse par les ophtalmologues est de ce fait considérable. Il est donc d'autant plus



La Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) défend les intérêts de politique professionnelle des ophtalmologues exerçant en Suisse et s'engage pour une formation initiale, postgraduée et continue des jeunes médecins de haute qualité dans l'intérêt des patients. Elle coordonne la collaboration avec des associations professionnelles, sociétés spécialisées, groupes professionnels et institutions tant au niveau national qu'international, encourage la recherche et l'innovation dans le domaine de l'ophtalmologie et informe le grand public sur les thèmes de santé actuels relevant de l'ophtalmologie.

Pour plus d'information voir sous:
www.sog-ssso.ch



important d'éviter les traitements ophtalmologiques ne procurant aucune plus-value pour les patients, voire même susceptibles d'être néfastes. La Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) a par conséquent chargé sa Commission de qualité et de déontologie encore toute jeune, d'élaborer des recommandations «Choosing Wisely» pour la Suisse.

«Garantir et développer la qualité supérieure de l'ophtalmologie en Suisse et tout en contribuant à l'utilisation judicieuse et efficace des ressources.»

L'une des principales préoccupations de la SSO est de garantir et de développer la qualité supérieure qu'offre d'ores et déjà l'ophtalmologie en Suisse, tout en contribuant à l'utilisation judicieuse et efficace des ressources du système de santé suisse.

Nos collègues américains de l'American Academy of Ophthalmology (AAO) ayant déjà réfléchi dès 2013, à ce que l'ophtalmologie pouvait faire dans le domaine de «Choosing Wisely», notre société spécialisée a pris modèle sur les recommandations de la société professionnelle américaine pour l'élaboration de ses propres recommandations. Après un processus interne approfondi d'élaboration et d'évaluation, la SSO peut désormais présenter à ses membres et au public, une liste comportant cinq mesures qu'elle déconseille.

Nos recommandations sont très proches de celles du modèle américain; elles comportent toutefois quelques différences. Notamment concernant la question de savoir quand l'opération de la cataracte doit être effectuée. Le médecin ne doit en effet pas uniquement prendre cette décision en fonction de l'opacification du cristallin. Chaque patient a des besoins différents et une conception différente

du risque opératoire. Nous souhaitons en tenir compte dans nos recommandations.

L'ophtalmologie est une spécialité médicale caractérisée par l'innovation et qui évolue très rapidement. Il est donc d'autant plus important de ne pas perdre de vue les recommandations de notre société

spécialisée, d'y réfléchir et le cas échéant d'apporter des modifications à notre discipline. La présente liste ne doit donc en aucun cas être considérée comme un produit final mais comme le point de départ de mesures supplémentaires en matière d'assurance qualité.



Dr méd. Florian Heussen
Président de la Commission de qualité et de déontologie de la SSO, Zurich



Dr méd. Alessandra Sansonetti
Présidente de la SSO, Genève

Liste «Top 5»

La Société suisse d'ophtalmologie recommande d'éviter les cinq interventions suivantes en ophtalmologie:



1 Pas d'utilisation d'antibiotiques locaux en cas de conjonctivites virales ou non spécifiques.

L'utilisation d'antibiotiques n'est pas nécessaire dans la plupart des cas de conjonctivites et elle conduit à une résistance croissante aux antibiotiques à l'échelle mondiale. Seul un usage rationnel des antibiotiques permet de préserver leur efficacité à long terme, afin que nous puissions également continuer à l'avenir à contrôler de manière fiable les infections bactériennes.

2 Pas d'usage routinier d'antibiotiques locaux lors de la préparation d'une injection dans le corps vitré (injection intravitréenne).

Des études ont révélé que l'administration prophylactique d'antibiotiques locaux n'influence pas le risque d'endophtalmie en cas d'injections intravitréennes. Une désinfection préopératoire appropriée selon les lignes directrices internationales s'avère suffisante. La diminution de l'utilisation d'antibiotiques réduit la sélection de germes résistants.

3 Pas d'interruption d'un traitement antiplaquettaire ou anticoagulant avant les injections intravitréennes ou les opérations de la cataracte menées sous anesthésie par gouttes.

Dans le cadre des interventions susmentionnées, le risque hémorragique périopératoire est très faible et il n'est pas augmenté de façon significative par la prise d'antiagrégants plaquettaires ou d'anticoagulants. En revanche, l'interruption de ces traitements accroît le risque de complications thromboemboliques chez les patients et elle n'est pas justifiable pour les interventions mentionnées.



4 Pas d'utilisation routinière de techniques d'imagerie chez les patients asymptomatiques, en l'absence de signes cliniques évocateurs d'une affection oculaire et en l'absence de conséquences.

Le recours à des techniques d'imagerie (par ex. tomographie en cohérence optique; photographie du fond d'œil) n'est pas indiqué en l'absence de symptômes, de signes cliniques ou de conséquences thérapeutiques. Un usage adéquat des modalités d'imagerie modernes contribue à la réduction des coûts et à la préservation des ressources dans le domaine de la santé.

5 Pas de pose de l'indication d'une opération de la cataracte sur la seule base d'une opacification manifeste du cristallin.

L'opération de la cataracte est une indication relative, qui doit être posée en prenant en considération à la fois les souhaits du patient et le risque opératoire individuel. Ce n'est que dans de rares cas que l'opération s'avère absolument nécessaire. Cela peut être le cas lorsqu'une non-intervention pourrait se solder par une atteinte visuelle permanente – par ex. dans le cadre d'une cataracte intumescence avec perturbation de la pression intraoculaire.

Références

Pour plus d'information, une liste de littérature de références est disponible sous: www.smartermedicine.ch



Recommandations d'autres sociétés médicales

Actuellement, les recommandations proviennent des sociétés de disciplines suivantes:

- Société Suisse de Médecine Interne Générale (mai 2014, mai 2016, avril 2021)
- Société Suisse de Médecine Intensive (juin 2017)
- Société Professionnelle Suisse de Gériatrie (juin 2017)
- Société Suisse de Gastroentérologie (octobre 2017)
- Société Suisse de Chirurgie (décembre 2017)
- Société Suisse de Radio-Oncologie (mars 2018)
- Société Suisse de Néphrologie (juin 2018)
- Société Suisse de Neurologie (octobre 2018)
- Société Suisse d'Anesthésiologie et de Réanimation (novembre 2018)
- Société Suisse d'Oto-Rhino-Laryngologie et de Chirurgie cervico-faciale (juin 2019)
- Société scientifique de soins en gériatrie (novembre 2019)
- Société Suisse de Rhumatologie (février 2020)
- Société Suisse d'Infectiologie (août 2020)
- Société Suisse de Dermatologie et Vénérologie (octobre 2020)
- Société Suisse de Radiologie (novembre 2020)
- Société Suisse de Pédiatrie (juillet 2021)
- Société Suisse d'Ophtalmologie (novembre 2021)



A propos de la genèse de cette liste

La Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) a chargé sa Commission de qualité et de déontologie d'émettre des recommandations au sujet de la liste «Choosing Wisely» de l'ABIM Foundation. En concertation avec les groupes d'experts compétents et le Comité de la SSO, les 5 principales recommandations d'ores et déjà existantes de l'American Academy of Ophthalmology (AAO) ont été examinées et évaluées de manière positive. Après plusieurs discussions d'experts au sein de la SSO, la liste des 5 recommandations principales a été légèrement modifiée, d'un commun accord, afin de répondre aux spécificités locales. La liste finale a été présentée au Comité de la SSO et approuvée, puis présentée lors de l'assemblée générale de la SSO 2020.